



Les cantons alémaniques ne luttent pas tous sérieusement contre la fumée passive

Poumons La santé est affaire des cantons. On constate dans onze d'entre eux une hausse de 9% des hospitalisations dues au tabagisme toléré au bistrot. La différence est imputable aux lois cantonales laxistes.

Tenancier du Grotte-Bar, Peter Wyrsh ne croit pas aux méfaits de la fumée passive. Âgé de 41 ans, il a vu son grand-père fumer et atteindre 90 ans sans encombre. Outre le Grotte, il tient aussi un restaurant à Boswil (AG). «Chez nous, on fume», clame-t-il. Il est non-fumeur, mais ne remarque rien lorsque ses habitués en grillent une.

Or une étude de l'Institut tropical et de santé publique suisse de l'Université de Bâle montre que les clients d'établissements publics fumeurs d'Argovie souffrent des effets de la fumée passive plus que ceux d'autres cantons. Pourquoi? Ce canton, comme dix autres, a une loi sur la fumée passive permissive. Certes, la loi fédérale de 2010 protégeant les non-fumeurs est en vigueur, mais elle laisse libre chaque canton d'autoriser bars ou fumoirs avec service. Tous les cantons romands ainsi que Berne et Zurich interdisent les bistrotis fumeurs voire les fumoirs avec service.



Tous les cafés n'obligent pas leurs clients à sortir pour fumer.

Martin Ruetschi/Keystone

Les scientifiques ont noté que, dans les cantons ayant une loi laxiste, les hospitalisations pour des maladies du cœur demeurent stables. Alors qu'ailleurs les hospitalisations pour maladies coronariennes ont baissé de plus de 3%. Rappel: les atteintes aux coronaires sont souvent dues à un épaississement de la paroi des artères, le gros facteur de risque pour cette maladie étant la fumée.

Les effets sont encore plus marqués pour la broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), maladie incurable, dite bronchite du fumeur. Les cantons sévères ont enregistré une baisse de 5,3% des hospitalisations dues à la BPCO. Alors qu'ailleurs la hausse est de 9%. Les cantons les plus touchés sont Thurgovie, Uri et Obwald.

Les chercheurs bâlois ont examiné près de 500 000 ad-



missions et plus de 100 000 décès en relation avec des maladies cardiovasculaires ou pulmonaires. Ils se sont penchés sur les deux ans précédant l'entrée en vigueur de la loi cantonale ou fédérale et les deux ans suivants. Durant cette période, le nombre de fumeurs a globalement baissé et il y a eu moins de gens exposés à la fumée passive.

La Ligue pulmonaire suisse (LPS) exige des lois plus strictes dans tous les cantons. Porte-parole de la LPS, Regula Bur précise: «Nous soutenons les efforts pour interdire les établissements fumeurs et les fumoirs avec service.»

Peter Wyrsh s'opposerait à pareille unification. Il a même l'impression que les jeunes fument plus souvent. «Nous avons chez nous l'automate à cigarettes qui marche le mieux de Suisse.» Les statistiques argoviennes lui donnent raison: les établissements fumeurs en Argovie pullulent, les exceptions accordées (212 en 2011) ont passé à 231 l'an dernier. Et le nombre de fumoirs grimpe aussi.

Le coût de cette politique? L'étude bâloise note qu'en Argovie les admissions pour cause de bronchite du fumeur ont augmenté de 17%. **Dominik Balmer**